



**COLLÈGE BOURGET**

*Un monde de passions  
depuis 1850*

## COÛTS AU SECTEUR PRIMAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

### Frais initiaux

- Ouverture de dossier 50 \$

### Frais d'admission ou de réadmission (non remboursables)

200 \$

---

### Frais obligatoires

- Scolarité \* 3 185 \$
- Frais afférents 330 \$
  - Assurance accidents + service de santé 30 \$
  - Fonds des élèves 85 \$
  - Matériel pédagogique, frais technologiques et prêt des manuels scolaires 215 \$
- Association des parents 10 \$

**Total des frais obligatoires :**

**3 525 \$**

### Frais variables

- Fournitures scolaires : peut varier entre 40 \$ et 95 \$ selon les degrés
- Uniforme et souliers : les frais de l'uniforme sont fixés par le fournisseur

### Frais facultatifs

- Périodes d'étude différenciation **ou** 455 \$
  - Service de garde de 15 h 05 à 15 h 45 455 \$
  - Animation du midi (**déductible d'impôt**) 445 \$
  - Transport externe selon le circuit
  - Service annuel des dîners
    - Année complète 1 310 \$
    - Livret de 10 billets 75 \$
    - Repas à l'unité 8,50 \$
  - Service de garde (soir seulement de 15 h 50 à 17 h 45)
    - Annuel 795 \$
    - Occasionnel (tarif par soir) 9 \$
- (déductible d'impôt pour une année complète seulement)

**Un montant de 3 600 \$ sera ajouté à ces frais pour un élève né hors Québec dont son domicile principal est à l'extérieur du Québec (voir le document « Règles budgétaires au secteur primaire »).** \*